No. 31081

UNITED NATIONS
and
EGYPT

Agreement regarding the arrangements for the International Conference on Population and Development (with annexes). Signed at Geneva on 6 July 1994

Authentic text: English.

Registered ex officio *on 6 July 1994.*

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
et
ÉGYPTE

Accord relatif aux arrangements en vue de la Conférence internationale sur la population et le développement (avec annexes). Signé à Genève le 6 juillet 1994

Texte authentique : anglais.

Enregistré d'office le 6 juillet 1994.

AGREEMENT[1] BETWEEN THE UNITED NATIONS AND EGYPT REGARDING THE ARRANGEMENTS FOR THE INTERNATIONAL CONFERENCE ON POPULATION AND DEVELOPMENT

Not published herein in accordance with article 12 (2) of the General Assembly regulations to give effect to Article 102 of the Charter of the United Nations, as amended.

[1] Came into force on 6 July 1994 by signature, in accordance with article XIII(2).

[TRADUCTION — TRANSLATION]

ACCORD[1] ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET L'ÉGYPTE RELATIF AUX ARRANGEMENTS EN VUE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Non publié(e) ici conformément au paragraphe 2 de l'article 12 du règlement de l'Assemblée générale destiné à mettre en application l'Article 102 de la Charte des Nations Unies, tel qu'amendé.

[1] Entré en vigueur le 6 juillet 1994, par la signature, conformément au paragraphe 2 de l'article XIII.